

Compte rendu de la séance ordinaire du 11 juin 2020

Présents : HAMM Ernest, WANNENMACHER Sylvie, ENGELMANN Pascal,
GEORGES Michel, MOTSCH Grégory, MULLER Martine

Absents excusés : MAHDADI Jordan, WANNENMACHER Daniel

Procurations :

Secrétaire de la séance: LONGFORT Aurélie

Ordre du jour:

Désignation du secrétaire de séance

Budget Primitif 2020 : Décision modificative

Lotissement quartier Hundert - Permis d'aménager et engagement d'achèvement des travaux

Cession de la parcelle section 02 n°296 par acte administratif

Divers - informations

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 5 mars 2020, s'en suit la signature du registre des délibérations.

Délibérations du conseil:

Délibération n° 2020 06 01 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie LONGFORT, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2020 06 02 : Budget Primitif 2020 : Décision modificative

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder au réajustement des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

	Article/chapitre à débiter (dépenses)	Montant	Article/chapitre à créditer (recettes)	Montant
Investissement	2031 (frais d'étude projet parking)	- 1 380 €	2312 (agencement et aménagement de terrain - projet parking)	+ 1 380 €

Explication : les frais d'étude doivent être transférés au commencement des travaux

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et statuant à l'unanimité, vote la transaction.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2020 06 03 : Lotissement quartier Hundert - Permis d'aménager et engagement d'achèvement des travaux

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement communal d'habitations d'une surface de 9 458 m² de 8 lots au maximum à bâtir en prolongement de la « rue du Beau Soleil », Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de permis d'aménager au nom de la Commune et de statuer sur la date de fin des travaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à déposer une demande de permis d'aménager au nom de la Commune, pour l'aménagement d'un lotissement communal d'habitations et à accomplir toutes les formalités afférentes ;
- s'engage à achever les travaux de voirie dans un délai de 4 ans à partir de la date de l'arrêté du permis d'aménager.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2020 06 04 : Cession de la parcelle section 02 n°296 par acte administratif

Vu la délibération n°2018-12-10 autorisant la vente des parcelles section 02 n° 233, 234, 235, 236, 237, 252, 255.

Vu la délibération n° 2019-05-06 du 6 juin 2019 déclassant dans le domaine privé de la commune et autorisant la vente du fossé cadastré section 02 n° 296 d'une surface de 0.65 ares,

Vu l'acte de vente signé le 4 avril 2019, devant Me MARTZEL Notaire à Phalsbourg, entre la commune de Berling et M. LENTZ Jean-Luc,

Vu la délibération n° 2019-11-04 autorisant la cession à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section 02 n°296 à M. LENTZ Jean-Luc,

Le Maire propose de réaliser cette cession par un acte administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Décide de réaliser la cession à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section 02 n°296 à M. LENTZ Jean-Luc, par acte administratif par devant le Maire de Berling,
- Autorise Mme WANNENMACHER Sylvie, Adjointe au Maire à signer au nom et pour le compte de la commune ledit acte à intervenir entre la commune et M. LENTZ Jean-Luc,
- Décide de demander auprès de M. le Juge du Livre Foncier la modification de propriété de cette parcelle,
- Autorise le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que toutes les pièces y afférant.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Divers - informations

- Permis de construire n° PC05706420P0001 MUCKLI Romuald et Isabelle accordé le 8 juin 2020.

- Permis de démolir n°PD05706420P0001 COMMUNE DE BERLING accordé le 11 juin 2020.

- Signature de l'acte de vente le 11 juin 2020 pour l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée section F n°428 propriétaires : BURKHALTER Christiane et Daniel, dans le périmètre de la tranche 2 du quartier Hundert.

- Arrêté municipal interdisant les rassemblement de personnes à l'aire de jeux de l'impasse du Cerisier de 22h à 6h;
- Sentier Kruttstick, patrimoine communal: un courrier sera envoyé au propriétaire à l'extrémité du sentier, rue de Hangviller rappelant l'obligation de la servitude d'accès.
- Fermeture de la Mairie : du 17 août au 2 septembre 2020.

Compte-rendu établi par Ernest HAMM, Maire. Berling, le 11 juin 2020



